

**LE ROCHER OASIS DES CITES
(R.O.C)**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

13, Avenue du Général Coronat
83000 TOULON

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2010

LE ROCHER OASIS DES CITES (R.O.C)

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

13, Avenue du Général Coronat
83000 TOULON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LE ROCHER OASIS DES CITES (R.O.C), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe décrivant les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources liées à la première application du règlement CRC n°2008-12.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} avril 2011

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Philippe GUAY

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

LE ROCHER OASIS DES CITES

Etats de synthèse au 31/12/2010

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/10	Net au 30/09/09
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations agencements sur constructions	12 941,72	6 187,03	6 754,69	8 375,06
Instal.agencem.aménagements	9 382,60	4 927,73	4 454,87	6 204,75
Matériel de transport	9 699,00	3 867,30	5 831,70	1 051,64
Matériel de bureau & inform.	2 708,55	2 240,83	467,72	793,42
Autres immobilisations corp.	800,00	800,00		
Immob. en cours / Avances & acomptes	123 487,24		123 487,24	
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	3 332,88		3 332,88	3 122,88
ACTIF IMMOBILISE	162 351,99	18 022,89	144 329,10	19 547,75
Avances & acompt.vers ./cdes	10 000,00		10 000,00	18 560,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	372,39		372,39	
Autres créances	195 388,35		195 388,35	112 659,83
Disponibilités				
Caisses	692,64		692,64	1 860,23
Disponibilités	156 292,28		156 292,28	89 389,09
Charges constatées d'avance	2 419,67		2 419,67	89,98
ACTIF CIRCULANT	365 165,33		365 165,33	222 559,13
TOTAL ACTIF	527 517,32	18 022,89	509 494,43	242 106,88

Bilan Passif

LE ROCHER OASIS DES CITES

Etats de synthèse au 31/12/2010

	Net au 31/12/10	Net au 30/09/09
PASSIF		
Report à nouveau	5 496,33	59 585,51
<i>Résultat de l'exercice</i>	21 475,95	-59 118,01
Subventions d'investissement	70 000,00	
FONDS ASSOCIATIFS	96 972,28	467,50
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	135 518,28	
Emprunts et dettes financières diverses	82 460,43	70 189,09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 618,63	26 580,32
Dettes fiscales et sociales	79 823,70	74 454,88
Autres dettes	39 559,40	6 415,09
Produits constatés d'avance	19 541,71	64 000,00
DETTES	412 522,15	241 639,38
TOTAL PASSIF	509 494,43	242 106,88

COMPTE DE RESULTAT

LE ROCHER OASIS DES CITES

Etats de synthèse au 31/12/2010

	du 01/10/09 au 31/12/10	du 01/10/08 au 30/09/09
PRODUITS		
Dons	825 014,60	380 066,62
Subventions d'exploitation	558 241,16	344 992,27
Autres produits	517,96	3 852,40
<u>Total</u>	<u>1 383 773,72</u>	<u>728 911,29</u>
CHARGES		
Achats de m.p & aut.approv.	69 109,58	60 991,57
Autres achats & charges externes	640 532,05	301 716,86
<u>Total</u>	<u>709 641,63</u>	<u>362 708,43</u>
Impôts, taxes et vers. assim.	61 245,27	24 051,68
Salaires et Traitements	463 962,37	292 166,97
Charges sociales	87 169,78	98 587,25
Amortissements et provisions	7 417,63	3 992,82
Autres charges	840,20	4,38
<u>Total</u>	<u>620 635,25</u>	<u>418 803,10</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 496,84	-52 600,24
<u>Résultat financier</u>		
Opérations en commun	2 047,30	
RESULTAT COURANT	55 544,14	-52 600,24
Produits exceptionnels	1 281,81	2,50
Charges exceptionnelles	35 350,00	6 520,27
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-34 068,19</u>	<u>-6 517,77</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	21 475,95	-59 118,01

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 509.494,43 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 21.475,95 €.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2009 au 31 décembre 2010

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1/ Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2/ Etat de l'actif immobilisé

3/ Etat des amortissements

4/ Etat des provisions

5/ Etat des échéances des créances et des dettes

6/ Informations complémentaires

6.1 Produits à recevoir

6.2 Charges à payer

6.3 Charges et produits constatés d'avance

INFORMATIONS HORS BILAN

9/ Etat des fonds associatifs

10/ Compte d'Emploi annuel des Ressources

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base ci-dessous et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels:

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement numéro 99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations corporelles:

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Agencements et aménagements des constructions: 5 à 10 ans

Matériel et outillage industriels : 5 ans

Matériel de transport: 4 à 5 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

CRC 2002-10 ET CRC 2004-10

Le Rocher Oasis des Cités n'ayant que des immobilisations non décomposables et ne dépassant pas certains

seuils, les durées d'amortissements n'ont pas été modifiées. (Comité d'urgence CRC 1er juin 2005, article 1122.)

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement:

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions

Les subventions et les autres ressources sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques de chaque convention et inscrites au compte de résultat. Si l'intégralité de la subvention comptabilisée en produit sur l'exercice n'a pas pu être utilisée conformément aux engagements pris à l'égard du financeur, la dépense qui sera réalisée l'année suivante est passée en engagement à réaliser (compte 689400) avec sa contrepartie en fonds dédiés (compte 194400).

Dons

Compte tenu du fait qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements.

Autres informations

La contribution des bénévoles est évaluée à 543.513 euros.

Aucune dérogation ou modification aux principes et méthodes comptables n'a été mise en place en cours de l'exercice 2009-2010, excepté la mise en place du compte d'emploi annuel des ressources conformément au règlement du Comité de la Réglementation comptable N° 2008-12 du 7 mai 2008, homologué par arrêté du 11 décembre 2008.

Compte tenu de l'ancienneté des salariés, l'engagement concernant les indemnités de départ à la retraite est non significatif

Faits marquants de l'exercice :

Fusion des associations ROC et Rocher 93 sur 2010.

Evénement postérieur à la clôture

Aucun événement ne remet en cause la continuité de l'exploitation de l'association

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les 3 plus hauts cadres dirigeants sont membres du Conseil d'administration et ne sont pas rémunérés.

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE	AUGMENTATIONS	
	Début exercice	Réeval. Ex.	Acquis. Créd.
Frais d'établissement de recherche & dévelop.			
Autres postes Immo Incorporelles			
Constructions sur propre sol			
Installations agencements Constructions	12 942		
Installations Matériel et Outillage			800
Installations agenc. Divers	9 383		
Matériel de transport	1 501		8 198
Matériel de bureau	2 709		
Mobilier			
Immobilisations corporel. En cours			123 487
Prêts et autres immo financières	3 123		210
TOTAL	29 657	0	132 695

Les valeurs brutes comprennent les acquisitions de la fusion avec le ROCHER 93.

CADRE B IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		VALEUR Fin exercice	Réev Leg.
	Par virement	Par cession		
Frais d'établissement de recherche & dévelop.			0	
Autres postes Immo Incorporelles			0	
Constructions sur propre sol			0	
Installations agencements Constructions			12 942	
Installations Matériel et Outillage			800	
Installations générales			9 383	
Matériel de transport			9 699	
Autres immobilisations corporelles			2 709	
Mobilier			0	
Immobilisations corporel. En cours			123 487	
Prêts et autres immo financières			3 333	
TOTAL	0	0	162 352	0

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant amortissements début exercice	Augmentations de l'exercice de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Instal. Agenc. Constructions	4 566	1 620		6 186
Agenc. Divers	3 178	1 750		4 928
Matériel et outillages				0
Installations générales				0
Matériel de transport	946	1 882		2 828
Matériel de bureau et informatique	1 915	2 165		4 080
Mobilier				
TOTAL	10 605	7 417	0	18 022

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Immobilisations incorporelles	0		
Instal. Agenc. Constructions	1 620		
Agenc. Divers	1 750		
Matériel et outillages	0		
Installations générales	1 882		
Matériel de bureau et informatique	2 165		
Matériel de transport			
Mobilier	0		
TOTAL	7 417	0	0

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant en fin d'exercice
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
--

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
AVANCES ET ACOMPTES VERSES	10 000	10 000	
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR			
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES			
GROUPE ET ASSOCIES	69 274	69 274	
DEBITEURS DIVERS	372	372	
AUTRES CREANCES	2 507	2 507	
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	123 608	123 608	
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 420	2 420	
TOTAL	208 180	208 180	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	55 619	55 619	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES			
SEC.SOC. ET AUT. ORG	79 824	79 824	
AUTRES DETTES	39 559	39 559	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	19 542	19 542	
TOTAL	194 543	194 544	0

**PRODUITS A RECEVOIR CHARGES A PAYER
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
SUBVENTIONS A RECEVOIR	123 608
TOTAL	123 608

CHARGES A PAYER	MONTANT
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	0
AUTRES DETTES	39 559
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
CONGES A PAYER	
ORG.SOC CH/CONGES A PAYER	
FORMATION CONTINUE	
ORG.SOC CHARGES A PAYER	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	
TOTAL	39 559

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	2 420	19 542
CHARGES/PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL	2 420	19 542

FONDS ASSOCIATIFS

Fond associatifs	Solde au 30/09/2009	Affectation résultat 2008/2009	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2010
Apport sans droit de reprise				
Apport avec droit de reprise				
Report à nouveau (crédit)	59 586	-	54 089	5 496
Résultat	- 59 118	59 118	21 476	21 476
TOTAL	468	5 029	21 476	26 972

Détail de l'actif net issu de l'association LE ROCHER 93 absorbée par l'association
LE ROCHER OASIS DES CITES :

Actif immobilisé	464,08
Actif circulant	47 693,77
Passif	-43 129,02
Total	5 028,83

LE ROCHER OASIS DES CITES : Compte d'Emploi annuel des Ressources au 31 décembre 2010

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		30 386
1 – MISSIONS SOCIALES	912 493	288 535	1 – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	758 477	758 477
1.1. Réalisées en France	912 493	288 535	1.1. Dons et legs collectés	758 477	758 477
- Actions réalisées directement	912 493	288 535	- Dons manuels non affectés	0	0
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels affectés	0	0
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger	0	0	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
- Actions réalisées directement	0	0			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	283 279	283 279			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	283 279	283 279	2 – AUTRES FONDS PRIVÉS	152 700	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	405 541	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4 – AUTRES PRODUITS	70 012	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	169 483	169 483			
		741 297			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 365 255		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 386 730	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		0
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	21 476		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	1 386 730		VI - TOTAL GENERAL	1 386 730	758 477
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		741 297	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		741 297
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		47 566
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	543 513		Bénévolet	543 513	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	543 513		Total	543 513	

- ✓ 61350 : locations mobilières
 - ✓ 615 : entretien véhicules et immobilier
 - ✓ 62480 : transports divers
 - ✓ 6251 : voyages
 - ✓ 641 à 647 salaires et charges sociales (dont l'axe 3 est France Fonctionnement) : salaires de l'équipe de direction, qui travaille à 100% pour la mission sociale.
- La promotion de la mission et recrutement de volontaires : compte 623100 annonces et insertions

Versements à d'autres organismes agissant en France :

Il n'y a aucun versement à d'autres organismes agissant en France en 2009-2010.

1.2. MISSIONS SOCIALES A L'ETRANGER :

Actions réalisées directement :

En 2009-2010, aucune action n'a été réalisée à l'étranger.

Versements à un organisme central ou d'autres organismes :

L'association n'a rien reversé à un autre organisme étranger.

2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

2.1. Frais d'appel à la générosité du public

- Toutes les dépenses liées à la recherche de fonds

Création, impression, routage, sous-traitance des Mailings, Phoning....

Coût Euroservem

On les identifie à l'aide de l'axe analytique 4 relatif aux dons : MINT, NL, PHON ainsi que les comptes comptables 62370200 impression, 62370400 routage/ colisage.

Pour l'exercice 2009-2010, on ajoute le compte 678800 : apport associatif à Euroservem, en vue de la création d'une plateforme commune de recherche de fonds.

- Les comptes 61100600 (gestion de la base), 61100700 (gestion des dons) et 611012 (recherche de fonds) de la comptabilité générale

2.2. Frais de recherche des autres fonds privés

Pas de dépenses.

2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Pas de dépenses en 2009-2010.

3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

-Solde des dépenses après avoir complété chacune des autres lignes.

4. DOTATIONS AUX PROVISIONS

Ce sont les comptes 68 de la comptabilité générale sauf les amortissements. Pas de dotation aux provisions en 2009-2010.

B) Colonne 2 : Ressources collectées sur N = compte de résultat

1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

1.1. DONS ET LEGS COLLECTES :

- Dons manuels non affectés : ce sont les comptes 704110 (dons particuliers) et 704120 (dons entreprises), de la comptabilité générale
- Dons manuels affectés : il n'y a pas de dons affectés. La recherche de fonds auprès du public est faite pour le Rocher en général.
- Legs et autres libéralités non affectés : pas en 2009-2010.
- Legs et autres libéralités affectés : pas en 2009-2010.

1.2. AUTRES PRODUITS LIES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC :

Il n'y en a pas pour le moment.

2. AUTRES FONDS PRIVES

Ce sont les recettes issues d'autres partenaires comme des fondations.

3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Ce sont les subventions (compte 740 de la comptabilité générale) concernant les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, Mairies, Communautés Urbaines), les ASP (Emplois aidés), les organismes sociaux (CAF, CPAM), les Ministères (ACsé), CUCS/ PRE/ CLAS.

4. AUTRES PRODUITS

Le solde des comptes de classe 7 :

- Inscriptions des jeunes
- Participations aux frais
- Cotisations statutaires etc...

5. REPRISES DES PROVISIONS

Comptes 780 de la comptabilité générale. Pas de reprise en 2009-2010.

C) Colonne 3 : Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur N

1. MISSIONS SOCIALES

1.1. MISSIONS SOCIALES réalisées en France :

Actions réalisées directement :

Elles sont financées par les ressources collectées auprès du public à l'exception du financement par les subventions publiques et les fonds privés (fondations).

Montant total des dépenses (colonne 1)

– les subventions publiques

– les montants reçus pour la participation aux frais, les inscriptions (compte 70820100, 708300 et 755000 de la comptabilité générale)

1.2. MISSIONS SOCIALES A L'ETRANGER :

N/A

2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Ils sont financés en intégralité par les ressources collectées auprès du public.

3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils sont financés en intégralité par les ressources collectées auprès du public.

D) Colonne 4 : Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice :

Pour le premier exercice d'application du règlement, ce montant a été calculé de la manière suivante :

Nous avons identifié les ressources non affectées collectées auprès du public sur les 3 derniers exercices. La fusion du Rocher 93 et du ROC ayant eu lieu au 01/10/2009, nous avons cumulé les ressources non affectées des 2 associations sur les 3 derniers exercices.

Nous avons calculé le pourcentage moyen, sur les 3 derniers exercices, de ces ressources non affectées collectées auprès du public, par rapport à l'ensemble des ressources constatées (corrections faites des versements exceptionnels).

Nous avons appliqué ce pourcentage moyen au total des fonds associatifs au 01/10/2009, ce qui nous donne le montant de l'A Nouveau.

Voici le détail du calcul pour le premier exercice d'application:

	2008-2009	2007-2008	2006-2007
RESSOURCES NON AFFECTEES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	665 255	318 581	200 781
TOTAL RESSOURCES	1 119 517	636 866	410 129
RESSOURCES EXCEPTIONNELLES	3	16	1 195
ENSEMBLE DES RESSOURCES CONSTATEES RETRAITEES DES EXCEPTIONNELLES	1 119 514	636 850	408 934
POURCENTAGE DES RESSOURCES NON AFFECTEES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DES RESSOURCES CONSTATEES	59,42%	50,02%	49,10%
POURCENTAGE MOYEN DES 3 DERNIERES ANNEES	52,85%		
MONTANT DES FONDS ASSOCIATIFS AU 1er OCTOBRE 2009	57 496		
	T1	30 386	

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées, non utilisées :

- a) Ressources collectées auprès du public non affectées, non utilisées des années antérieures existant en début d'exercice (explication du calcul ci-dessus)
- b) + Ressources collectées auprès du public au cours de l'exercice (=colonne 2, section 1)
- c) + Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (pas de fonds dédié pour 2009-2010)
- d) – Ressources utilisées pour financer les emplois de l'exercice (= total colonne 3)
- e) – Acquisitions d'immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public (pas d'acquisition d'immobilisations pour 2009-2010)

Ce solde sera reporté en haut de la colonne 4 à l'ouverture de l'exercice N+1.